

# Le guide de l'étudiant 2020

*Trouver son logement et  
vivre en France*

avec



# Sommaire

- 1.** Studapart : la culture du mieux loger
- 2.** Trouvez votre logement avec Studapart
- 3.** Le logement en France
- 4.** S'installer et vivre en France
  - Zoom sur le système de santé en France*
  - Numéros utiles*
- 5.** Les astuces logement de Studapart





# Édito

## **Cher·e·s futur·e·s locataires,**

Chez Studapart, on se lève chaque matin pour faire des locations une expérience de vie positive, où chacun est maître de sa location. Pour répondre à notre ambition, nous avons créé une culture commune aux loueurs et aux locataires : la culture du mieux loger. Elle nous rassemble et rassemble nos utilisateurs autour de valeurs communes de respect, de communication et de mieux-vivre ensemble.

Avec votre établissement, nous sommes convaincus que le succès de vos études dépend aussi bien de la qualité des enseignements suivis que des conditions dans lesquelles vous allez vivre et étudier. Votre prochaine vie étudiante et/ou professionnelle est une étape importante, nous sommes là pour en faire une expérience réussie !

Ce guide a pour vocation de répondre à toutes vos interrogations sur la recherche de logement en France, de la réservation à votre installation.

Bonne lecture !

*À vous de louer sur :*

**[housing.univ-tours.fr](https://housing.univ-tours.fr)**



**Juliette Baranger**

Responsable du partenariat Studapart- Université de Tours

*L'ensemble de l'équipe Studapart se joint à moi pour vous souhaiter une belle expérience de location et par-dessus tout beaucoup de réussite dans tous vos projets.*

# 1. Studapart : la culture du mieux loger

Depuis 2014, Studapart travaille avec ses partenaires pour simplifier les locations. Nous sommes une équipe de 40 passionnés qui se réunit chaque jour pour faire des locations une expérience positive, peu importe sa durée.

## Comment ?

Chez Studapart, on vérifie les profils de nos utilisateurs et la qualité de leurs annonces. On vous demande le moins de documents possible, vous faites toutes vos démarches en ligne et vous êtes accompagnés à tout moment, de votre inscription à la fin de votre location.



Avis Google

4,4



Utilisateurs satisfaits

+300 000



Annonces vérifiées

+120 000



Satisfaction support

90%

## Notre mission

Rendre la location plus simple et humaine,  
quelle qu'en soit la durée.

## 2. Trouvez votre logement avec Studapart

L'Université de Tours & Studapart sont partenaires pour vous faciliter l'accès au logement. De 1 à 24 mois, réservez votre logement (studio, coloc, résidence...) auprès de loueurs certifiés :



**Annonces exclusives  
et tout budget**



**Démarches simplifiées  
et 100% en ligne**



**Accompagnés jusqu'à  
la fin de la location**



### La Garantie Studapart

Faites certifier votre dossier et obtenez un garant auprès de loueurs. En partenariat avec Allianz, Studapart se porte garant pour vous tout au long de votre location, et vous relogé en cas d'imprévu.

[housing.univ-tours.fr](https://housing.univ-tours.fr)

1

Inscrivez-vous avec votre email personnel ou vos identifiants Université de Tours

2

Certifiez votre compte en rentrant le code HOUSINGUNIVTOURS ou votre preuve d'admission

### Que faire si je dois annuler ma venue dans mon établissement ?

*En cas de refus de VISA ou d'un changement dans votre situation personnelle, Studapart vous accompagne pour annuler la réservation de votre logement. Prévenez-nous le plus tôt possible pour que nous puissions vous aider au mieux.*

# 3. Le logement en France

## Les loueurs



Votre logement peut vous être loué par un propriétaire particulier, une résidence étudiante, une agence immobilière ou encore le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Ces loueurs ont chacun un fonctionnement et des conditions qui leur sont propres.

### **Avec Studapart**

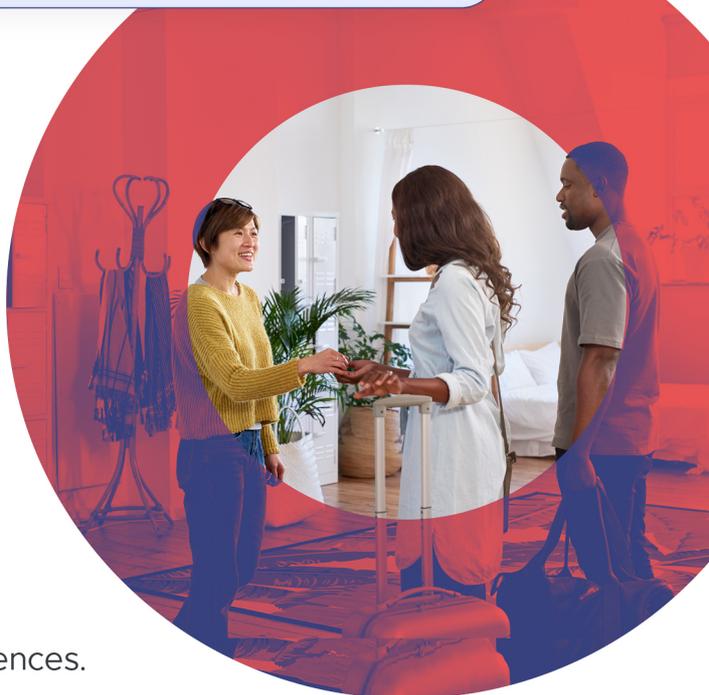
Faites connaissance et échangez directement avec les loueurs via la messagerie instantanée.

## Les logements

Studio, colocation, appartement en résidence étudiante, chambre chez l'habitant... Vous avez le choix ! Retrouvez les caractéristiques de chacune d'entre elles et faites vos recherches en fonction de vos préférences.

### **Avec Studapart**

Dès votre inscription, indiquez nous vos critères de recherche pour nous aider à mieux vous connaître.





## **Le dossier de location**

Le dossier de location est clé dans votre recherche de logement. C'est entre autres ce qui permet au loueur de faire connaissance avec vous. Il est constitué principalement de votre pièce d'identité et des documents relatifs à votre garant.

### **Avec Studapart**

Chez Studapart, on vous demande le moins de documents possible. Vous les téléchargez sur la plateforme en une fois, et on vous donne des conseils pour le booster. Vous pouvez même faire certifier votre dossier pour maximiser vos chances !



## **Le garant**

Le garant est soit un de vos proches soit un organisme qui atteste que vous êtes de confiance et qui apporte une garantie financière à votre dossier. Le garant doit être imposable sur le sol français.

### **Avec Studapart**

Si vous n'avez pas de garant, Studapart en partenariat avec Allianz peut se porter garant pour vous sur toute la durée de la location.

## **Le contrat de location**

C'est le contrat qui officialise le lien entre vous et votre loueur, et qui pose les bases de la confiance pour votre location. Il a une valeur juridique et on doit pouvoir s'y référer à tout moment pour s'assurer que les droits de chacun soient respectés.

### **Avec Studapart**

Studapart accompagne les loueurs dans la rédaction de leur contrat. Vous pouvez signer les yeux fermés ! Dès que votre réservation est validée, Studapart vous transmet un certificat de location qui vous permettra de démarrer vos démarches administratives (VISA, box internet...)

## **Le dépôt de garantie**

C'est une somme qui vous est prélevée à la signature du contrat de location, et qui permet au loueur de s'assurer du respect du logement. Le dépôt de garantie ne peut excéder l'équivalent d'1 mois de loyer pour un logement vide, et deux mois de loyer pour un logement meublé. Il vous est rendu en intégralité au moment de l'état des lieux de sortie si aucune dégradation n'a été constatée. Le dépôt de garantie ne doit pas servir à payer le dernier mois de loyer.

### **Avec Studapart**

En lien avec nos loueurs partenaires, Studapart s'assure du bon déroulement de la restitution du dépôt de garantie. Notre équipe support reste en appui sur ces sujets sur toute la durée de votre location.



# 4. S'installer et vivre en France

## Dans votre nouveau chez-vous

### Assurez votre logement



Il est obligatoire d'assurer son logement : votre loueur vous demandera une attestation d'assurance au moment de l'entrée dans les lieux. Retrouvez ce qu'il faut savoir sur les tarifs, les clauses et la marche à suivre pour déclarer un sinistre.

#### **Avec Studapart**

Souscrivez directement votre assurance habitation en trois clics au moment de la réservation. Ça y est, vous pouvez emménager sereinement !

### Demandez l'aide au logement

Les locataires sont éligibles aux aides au logement de l'État (APL / ALS) dans la plupart des cas. Leur montant dépend de votre situation personnelle. En 2018, les locataires ont touché en moyenne 230€ d'aide au logement, un coup de pouce pour payer le loyer !

Estimez le montant de votre aide au logement avec le **simulateur de la CAF.**

#### **Avec Studapart**

Retrouvez nos astuces pour formuler votre demande auprès de la CAF. Nos experts sont disponibles pour vous aider à y voir plus clair parmi les différentes aides existantes et vous indiquer la marche à suivre si vous êtes perdus.

## **Emménagez avec sérénité**

Lorsque vous emménagez, vous allez visiter les lieux pièce par pièce avec votre loueur pour constater l'état général du logement et des équipements : c'est l'état des lieux. C'est une étape obligatoire qui s'accompagne de la signature d'un document entre le loueur et vous. Organisez et réalisez votre état des lieux dans les règles de l'art en ayant bien en tête toutes les bonnes pratiques et les éléments à vérifier.

### **Avec Studapart**

En quittant le logement, vous ferez de la même manière un état des lieux de sortie. Le document de l'état des lieux d'entrée sera utilisé comme référence pour constater d'éventuels dégâts dans le logement. Prenez soin de votre logement pour être sûr de récupérer votre dépôt de garantie en intégralité !

## **Dans la vie de tous les jours**

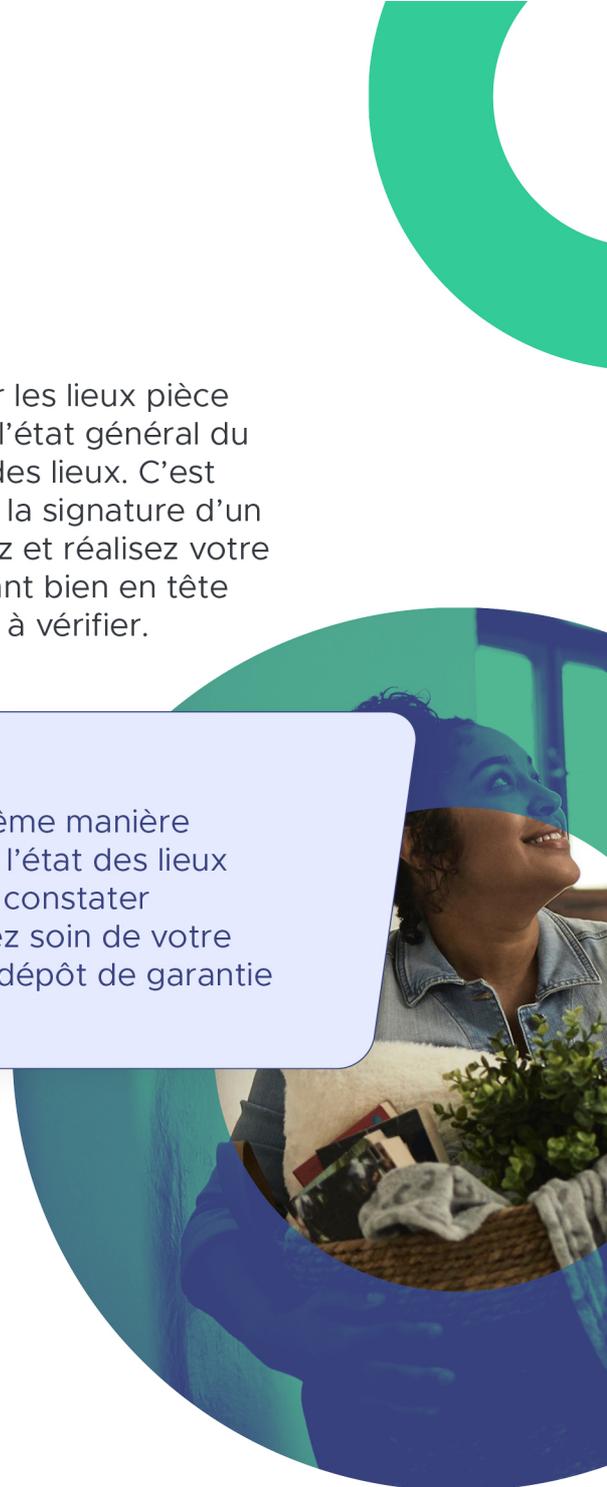
### **Gérez votre budget**

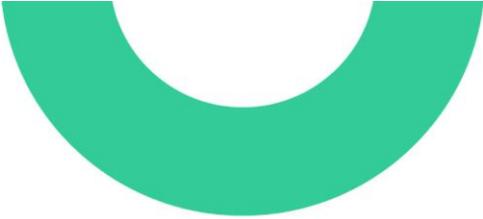
En plus de votre loyer, des dépenses régulières sont à prévoir dans votre budget quotidien.

Il faudra penser à vos abonnements mensuels (internet, téléphone, électricité, transports en commun...), vos repas et vos loisirs (cinéma, sport, expositions...).

### **Le conseil Studapart**

Allez voir du côté des associations étudiantes de votre établissement pour connaître les bons plans !





## Ouvrez un compte bancaire

Comment s'y prendre pour ouvrir un compte bancaire ? Quelles banques privilégier - traditionnelle ou en ligne - et quelles options choisir ? Retrouvez la marche à suivre et les pièces à préparer sur Studapart.com .

Vous avez besoin d'un compte bancaire français pour recevoir les aides au logement de l'État (APL, ALS...).

### **Le conseil Studapart**

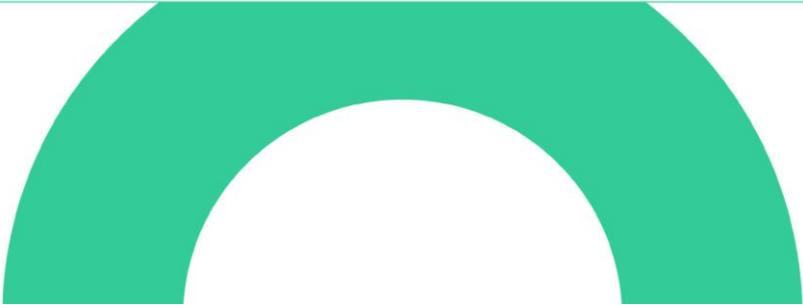
Beaucoup d'établissements ont des partenariats avec des banques. Contactez votre administration pour en savoir plus !

## Souscrivez un contrat d'électricité

La nécessité de souscrire en votre nom un contrat d'électricité dépend du type de logement. Votre loueur vous informera au plus tôt de la marche à suivre. Retrouvez les démarches pour souscrire un contrat ainsi que les offres de différents fournisseurs sur studapart.com dans la rubrique Astuces.

### **Le conseil Studapart**

Il se peut que le contrat électricité du précédent locataire soit encore actif au moment de votre emménagement. Vous devrez tout de même souscrire un nouveau contrat au risque de vous retrouver avec une coupure de courant !





# Zoom sur le système de santé français



## Si vous êtes un étudiant français

vous êtes automatiquement enregistré. Pas de démarches à effectuer pour vous !



## Si vous êtes un étudiant international

vous devez vous enregistrer dès que votre inscription dans votre établissement est effective.

**Rendez-vous sur [etudiant-etranger.ameli.fr](https://etudiant-etranger.ameli.fr)**

## Étudiant européen ?

Vous devez vous enregistrer si vous n'avez pas de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou que vous avez un formulaire S1.

### Le formulaire S1

Document portable qui se demande dans votre pays, avant de partir, auprès de l'organisme de santé où vous êtes affilié. Il vous permet de vous inscrire à la sécurité sociale en France. Le formulaire S1 concerne uniquement les citoyens des pays de l'UE/ EEE/ Suisse.

Si vous avez une CEAM ou étiez déjà inscrit dans un établissement français cette année vous n'avez pas besoin de vous enregistrer.

**Attention !** *Votre CEAM doit être valide jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours pour que vous soyez remboursé de vos frais de santé. La CEAM concerne les pays membres de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.*

## Étudiant non européen ?

Vous devez vous enregistrer, sauf si vous étiez déjà inscrit dans un établissement français cette année.

*Vous pouvez également souscrire à une assurance santé complémentaire (mutuelle) à la sécurité sociale. Ce n'est pas obligatoire mais la mutuelle permet de compléter le remboursement de vos dépenses de santé, qui sont remboursées à 60% par la sécurité sociale.*



## Numéros utiles

**Pompiers : 18**

**Police : 17**

**Service d'Aide Médicale Urgente : 15**

**Numéro d'appel d'urgence européen : 112**

Le 112 peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen. Vous pouvez également composer le 112 à partir d'un téléphone sans carte SIM.

*Une question ?*

**[booking@studapart.com](mailto:booking@studapart.com)**

Retrouvez tous nos conseils, astuces et modèles de documents (contrat, préavis de départ, état des lieux etc.)  
ici : <https://www.studapart.com/fr/nos-astuces>

## 5. Les astuces logement de Studapart

La chance, ça se provoque ! Voici nos astuces pour décrocher rapidement la perle rare.

### 1 Commencez vos recherches au plus tôt

Pas une minute à perdre : lancez-vous dès que vous êtes admis. Plus tôt vous rejoignez Studapart, plus vous préparez votre arrivée avec sérénité.

### 2 Remplissez votre dossier de location

Pour aider le loueur à faire connaissance avec vous, complétez votre profil Studapart et déposez vos documents une seule fois, directement sur la plateforme (pièce d'identité et lettre d'admission).

### 3 Prenez contact avec plusieurs loueurs

Plus vous faites de demandes de réservation, plus vous avez de chances de trouver - en moyenne, un locataire Studapart fait 7 demandes avant d'être logé.



4

#### **Soyez réactifs**

De nombreux autres étudiants cherchent en même temps que vous. Prenez le temps de consulter les nouvelles offres, répondre aux loueurs et aux messages de Studapart. Courtoisie et réactivité sont vos plus grands alliés.

5

#### **Échangez avec l'équipe support**

Dès votre inscription, notre équipe d'experts multilingue est là pour vous épauler 6/7 jours. Répondez à nos messages ou contactez-nous directement, nous avons besoin de vous connaître pour vous aider !



*Rendez-vous sur :*

**[housing.univ-tours.fr](https://housing.univ-tours.fr)**

À vous de louer sur :

[housing.univ-tours.fr](https://housing.univ-tours.fr)



**Restons en contact :**

Contactez notre équipe multilingue (anglais, mandarin, hindi, espagnol...) sur la plateforme via le live chat, par mail : [booking@studapart.com](mailto:booking@studapart.com) ou au [+33 1 80 92 64 01](tel:+33180926401) (appel gratuit depuis l'étranger).